



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du coordonnateur du groupement de commandes :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Fourniture, installation et maintenance de défibrillateurs - Période 2024 à 2027

Type de marché :

Accord-cadre de fournitures et services

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
33182100-0	Défibrillateur

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée des marchés – délai d'exécution des prestations :

L'accord-cadre est conclu pour une première période d'exécution à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. Par la suite, il pourra être reconduit par trois fois pour une durée de 12 mois à chaque reconduction. Dans cette hypothèse, la reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer.

Le coordonnateur du groupement peut toutefois choisir de ne pas reconduire l'accord-cadre. Il en informe le titulaire au moins trois mois avant la fin de chaque période d'exécution. La non-reconduction de l'accord-cadre n'ouvre pas droit à indemnisation pour le titulaire.



Les délais de fourniture, pose et maintenance du matériel commandé ainsi que d'exécution des prestations annexes (formation, etc.) seront précisés dans chaque bon de commande émis, dont la notification vaut ordre de commencer l'exécution des prestations. Conformément à l'article 2.3 du CCTP, le délai de livraison ne pourra pas excéder 15 jours ouvrés après réception du bon de commande.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix	60 %
2	Valeur technique et environnementale de l'offre	40 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n°23-137752 du 06/10/2023 ;
- Au JOUE du 09/10/2023 sous le n°2023/S 194-607850

3. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : Jeudi 28 décembre 2023

Titulaire du marché :

SCHILLER France SAS
6 rue Raoul Follereau
77600 BUSSY SAINT GEORGES

Montant des prestations :

Pour un montant total simulé de 60 010,00 € HT tel qu'il ressort du document financier, onglet « Simulation Financière » complété par le candidat.
Les prestations donneront lieu à un accord-cadre à bons de commande conclu sans montant minimum annuel et pour un montant maximum annuel de 100 000 € HT.

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : Jeudi 28 décembre 2023



Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mardi 9 janvier 2024

